

**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
- 16190 -EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :  
**D\_2024\_07\_65**

Date de convocation du conseil : 5 juillet 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers  
présents : 19

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette a donné pouvoir à M. FRETIER Philippe  
M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne  
M. LABBÉ Hervé a donné pouvoir à M. DESBROSSE Jérôme  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
Mme VALEAU LABROUSSE Christine a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel  
M. VIGIER Pascal  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Réalisation d'une étude  
de faisabilité de chaufferie  
biomasse et réseau de chaleur

Secrétaire de séance : Madame PIVETEAU Béatrice

M. Jérôme DESBROSSE expose au conseil municipal que, lors de la première réunion avec le Maître d'œuvre et son équipe, recrutés dans le cadre des travaux d'aménagement et d'agrandissement de l'aire couverte, il a été évoqué la réalisation d'une étude Chaufferie biomasse et réseau de chaleur.

Cette étude permettrait à la commune de se positionner sur cette réalisation et par conséquent sur l'affermissement de la tranche optionnelle 1 de maîtrise d'œuvre.

Des subventions seraient possibles également au titre de la réalisation de ce mode d'énergie : cette étude pourrait être subventionnée par l'ADEME au taux de 80 %.

L'estimation de l'étude est de 4 320 € HT soit 5 184 € TTC

Le plan prévisionnel de financement pourrait être décliné ainsi qu'il suit :

Coût de l'étude : 4 320,00 € HT  
Subvention ADEME : 3 456,00 € HT  
Fonds propres : 864,00 € HT

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents (24 voix pour et 1 voix contre),**

**APPROUVE la réalisation de cette étude.**

**CHARGE Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME.**

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 10/07/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 11/07/2024



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN